

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-U56-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS
D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 2009-U56, PLUS
PARTICULIÈREMENT LE PIIA 012 POUR DES PROJETS INTÉGRÉS D'HABITATION DANS
LE SECTEUR « VIEILLE FERME »**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

*Le Règlement numéro 2021-U56-10 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2009-U56, plus particulièrement le PIIA 012 pour des projets intégrés d'habitation dans le secteur « Vieille ferme » a été adopté par le conseil de la Ville le 15 juin 2021 et **est entré en vigueur le 20 août 2021.***

Un certificat de conformité a été émis le 20 août 2021 à la suite de l'approbation de ce règlement par le conseil de la MRC des Laurentides, lequel est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire.

L'objet de ce règlement vise essentiellement à :

- Modifier l'alinéa 12) de l'article 21.1.5 du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2009-U56* afin d'assujettir la nouvelle zone de villégiature et communautaire « Vc-993 » créée à l'application de celui-ci ;
- Modifier l'article 21.3.12 du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2009-U56* afin de revoir certains objectifs généraux et critères d'évaluation applicables dans le secteur « Vieille ferme ».

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, en utilisant le navigateur Chrome ou Edge, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 15 juin 2021 – Ville) » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3242.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 24 août 2021.

Me Stéphanie Allard, greffière